



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2020-14**

Objet :

Fermeture de 2 postes au service administratif

Date de la convocation : 27/02/2020
Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14

Votes	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et le trois mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Maire.

Étaient présents : PARRA Robert, MOLES Christelle, BARRAL Thibaut, OULLIE Francis, BOUBOUJAS Françoise, MANDON Eric, BERANGER Corinne, CASTELLO Valérie, ALVERGNE Brice, BOUSQUET Pascale, CUTANDA Josette, VALERO Fanny, BARRAL Arnaud

Étaient absents excusés : Fabien RAVIERE – Sophie SAURI

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil : suite aux avancements de grade de 2 agents du service administratif, il convient de supprimer leur poste d'origine respectif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

A compter du 1^{er} mars 2020, les 2 postes suivants n'apparaîtront plus au tableau des effectifs :

- . emploi : Adjoint administratif
- . nombre : 1
- . temps de travail hebdomadaire : 35 heures.
- . emploi : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- . nombre : 1
- . temps de travail hebdomadaire : 35 heures

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 03 mars 2020



Le Maire
Louis VILLARET